



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# Le Centre Hospitalier de VICHY

## RECRUTE

### **PSYCHOLOGUE EN PERINATALITE**

**POLE : FEMME-ENFANT**

**SERVICE : MATERNITE OBSTETRIQUE**

**1 Poste à 100%**

*à pourvoir à/c du 20/06/2022*

#### **INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT**

**Intitulé de l'établissement :**  
CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

**Adresse de l'établissement :**  
Boulevard Denière - BP 2757  
03207 VICHY CEDEX

**Accès par :**  
Autoroutes : A71-A719- A89 (à Thiers) : Clermont-Ferrand : 50mn, St-Etienne : 1h30, Lyon  
1h50 par A89  
Liaisons ferroviaire : la gare de vichy à proximité immédiate est située sur la ligne principale  
Paris-Clermont-Ferrand. Une ligne secondaire dessert Lyon : Paris : 3h, Lyon 2h, Clermont-  
Ferrand : 35mn  
Aéroport à Clermont-Ferrand

#### **PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT**

Situé à proximité du centre-ville, le Centre Hospitalier de Vichy (CHV) dessert une population d'environ 140 000 habitants. Avec une capacité de 830 lits et places, plus de 30 000 passages au Service d'Urgences, et 1 100 naissances par an, il est le 1<sup>er</sup> établissement MCO non universitaire de l'ex-région Auvergne. L'établissement vient d'être certifié « haute qualité des soins » par l'HAS.

Le CHV est membre du GHT Territoires d'Auvergne, dont le CHU de Clermont-Ferrand est l'établissement support, et qui regroupe l'ensemble des 15 établissements publics de santé des départements de l'Allier et du Puy de Dôme.

Toutes les informations utiles et complémentaires sont accessibles sur le site Internet de l'Établissement : <https://www.ch-vichy.fr/>

Chiffres clés :

830 lits et places (Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Psychiatrie, HAD, SSR, USLD et EHPAD)

1800 ETP non médicaux

163 ETP seniors – 50 internes

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **Environnement**

Crèche hospitalière

Les « petits plus » de la ville de Vichy :

Sportive, gourmande, nature et tendance, c'est une ville qui a énormément à offrir.

Vichy fait partie des villes les plus sportives de France (nombreux championnats, Iron man, centre de préparation olympique 2024 dans 39 disciplines sportives). Vichy possède, entre autres, un hippodrome, deux parcours de golf, un parc omnisports (27 disciplines pratiquées !) et un immense plan d'eau dont les rives ont été récemment aménagées.

Avec pas moins de 11 établissements classés au guide Michelin, Vichy est une ville gastronomique.

Culture, histoire et architecture, découvrez l'exceptionnel patrimoine vichyssois. Outre son inscription dans la liste des « grandes villes d'eaux d'Europe » de l'UNESCO en 2014, Vichy possède une cinquantaine d'édifices classés « monuments historiques » dont un opéra majestueux, à la programmation riche.

Ses parcs Napoléoniens, ses voies vertes praticables à Vélo, ses établissements thermaux et divers SPA vous assureront des moments de détente agréables.

Plus d'infos sur : [www.vichy-destinations.fr/](http://www.vichy-destinations.fr/)

### **Pièces à fournir :**

***Lettre de motivation + CV + copie carte d'identité***

***Schéma vaccinal complet obligatoire***

**FICHE DE POSTE ANNEXEE :**

Référence informatique n° : [GYNECO\\_PSYC\\_001](#)

**Renseignements complémentaires à prendre auprès de :**

Madame Virginie FERRAND  
F. F Cadre Supérieur de Santé  
Pôle Femme-Enfant  
Pôle de Psychiatrie

☎ 04-70-97-33-33 poste 2991

[virginie.ferrand@ch-vichy.fr](mailto:virginie.ferrand@ch-vichy.fr)

Mme Bellet MARION  
Sage-Femme Coordinatrice

☎ 04 70 97 13 25

[marion.bellet@ch-vichy.fr](mailto:marion.bellet@ch-vichy.fr)

**Candidatures à :**

Centre Hospitalier de Vichy

Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales

BP. 2757

03207 VICHY CEDEX

Mail : [francoise.peronneau@ch-vichy.fr](mailto:francoise.peronneau@ch-vichy.fr)



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

# FICHE DE POSTE



***Psychologue en périnatalité***



**Année 2022**

## FICHE DE POSTE

### Référence informatique n° : GYNECO\_PSYC\_001

Intitulé : **Psychologue en périnatalité**

Métier : **Psychologue**

**Affectation :**

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Maternité**

#### Diplôme ou niveau requis

Diplôme d'état de psychologue clinicien  
Connaissances en périnatalité  
Catégorie A de la fonction publique

#### Positionnement dans l'organigramme

##### Autorités hiérarchiques

- N+1 : Médecin Chef de pôle + Chef de service de Maternité
- N+2 : Directeur des Ressources Humaines
- N+3 : Directeur d'établissement

##### Liaisons fonctionnelles

- Cadre supérieur de santé du Pôle Femme-Enfant
- Coordinatrice sage-femme hospitalisation et salles de naissances, consultations
- Médecin Directeur Technique
- Médecin Chef de pôle
- Directeur des soins infirmiers rééducateurs et médico-techniques

#### Présentation des services de gynécologie-obstétrique et de pédopsychiatrie

##### 1°) Service de gynécologie-obstétrique

###### Maternité :

Maternité de niveau II appartenant au Réseau de Santé Périnatal d'Auvergne

Il regroupe 5 unités :

- Consultations gynécologiques et obstétricales
- Gynécologie médicale et chirurgicale
- Bloc obstétrical (3 salles d'accouchements, 2 salles de pré-travail, 1 salle nature, 2 salles d'admission et un bloc opératoire et SSPI )
- Suites de naissances mère-enfant (19 lits)
- Planning familial.

##### Localisation :

Le service de Gynécologie-Obstétrique se trouve dans le bâtiment hospitalier 2C au sein du Pôle Femme-Enfant

Il est réparti sur deux niveaux :

1°) Au Rez-de-chaussée se trouve le secteur Hospitalisation -> 19 chambres individuelles

2°) Au 1<sup>er</sup> étage se trouvent les consultations de Gynécologie-Obstétrique et les salles de naissance.

- Les consultations :

- Un secrétariat médical
- Une salle d'attente
- Le bureau du psychologue de périnatalité
- **10** salles de consultation avec bureau contigu (médecins et sage-femme)
- 1 salle de préparation à la naissance
- 2 salles d'échographie
- 1 kitchenette

- Les salles de naissance :

- 3 salles de naissance
- 3 salles de pré-travail dont une dite « nature »
- 2 salles d'admission
- 1 bloc opératoire pour les césariennes en urgence
- 1 salle post interventionnelle
- 2 salles de prise en charge néonatale
- 1 banque centrale (faisant office de bureau sages-femmes)
- Des annexes (lingerie, local de décontamination, local réservé au ménage, pharmacie, office)

### **Constitution de l'équipe pluridisciplinaire**

7 ETP Gynécologues Obstétriciens

1 ETP Coordinatrice sage-femme

22.8 ETP Sages-Femmes

19.7 ETP ASAP

0.5 ETP assistante sociale

1 ETP Psychologue

## **2°) Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**

### **Missions du service**

Assurer la prise en charge des enfants, des adolescents, de la cellule familiale par le biais de :

- Consultations sur plusieurs sites (périnatalité, pédiatrie, CAMPS, CMP, CAPADO)
- Hospitalisation temps partiel (hospitalisation de jour, CATTP)
- Hospitalisation temps plein (séjours thérapeutiques, AFT)

Travailler en liens et en réseau avec :

- les unités fonctionnelles de pédopsychiatrie et du CAMSP
- l'équipe pluridisciplinaire (socio éducative et de soins) du service de pédopsychiatrie et du CAMSP
- les professionnels des autres services de soins et particulièrement de psychiatrie générale, des urgences, de maternité et pédiatrie
- les professionnels des organismes médicaux, psycho-sociaux, les centres de prévention et tous les réseaux autour des enfants
- les organismes médicaux, psychosociaux et les centres de prévention (Conseil général, PMI)
- les équipes pédagogiques locales, régionales des différentes formations médicales et soignantes
- les psychologues de ville et les différents cabinets médicaux

### **Types de prise en charge**

- Consultations
- Thérapies individuelles
- Thérapies familiales
- Groupes soignants
- Thérapies institutionnelles
- Soins culturels et médiations
- Séjours thérapeutiques
- Soins dans la communauté avec appui de la société civile : travail avec le milieu scolaire.

**Nombre de places** : 10 places en HDJ, 4 places en AFT.



## Localisation

Le service de pédopsychiatrie (Centre médico-psychologique et Hôpital de jour) est situé 8 bis Impasse du Château d'eau à Vichy et la maison des adolescents au 32 cours Tracy à Cusset; Les antennes CMP sont situées à Lapalisse, Varennes sur Allier, Gannat et Le Mayet de Montagne. Le CAMSP est situé rue Jean-Jaurès à Vichy

## Constitution de l'équipe pluridisciplinaire du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

3 ETP médecins pédopsychiatres  
5.7 ETP psychologues  
1 ETP cadre de santé  
1.7 ETP orthophonistes  
5 ETP infirmiers,  
6 ETP éducateurs  
1.3 ETP assistantes sociales  
2 ETP psychomotriciennes  
2 ETP secrétaires  
3 ETP ASHQ

## Conditions d'exercices et particularités du poste en périnatalité

**Horaires de travail** : horaires de journée du lundi au vendredi

Disponibilité et capacité d'ajuster ses horaires aux besoins du service et des familles

**Travail en équipe pluridisciplinaire** (sages-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, gynécologues, coordinatrice SF, cadres de santé, infirmières puéricultrices, pédiatres, assistantes sociales, ...)

**Travail sur plusieurs lieux** (dans le service, consultations ambulatoires, en gynécologie, en néonatalogie)

**Travail avec partenaires extérieurs** PMI, sages femmes libérales, médecins traitants, CAMSP, Psychiatrie adulte, Conseil Départemental et autres services.

### Particularités de la fonction

- Connaissances des processus psychiques en jeu dans la clinique périnatale
- Connaissances des processus psychiques en jeu dans le deuil périnatal
- Clinique de la non demande
- Prise en compte d'une temporalité particulière liée aux soins somatiques
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à travailler en réseau

## Technologies utilisées

Logiciel du dossier informatisé (ICOS, ORBIS, EASILY)

Saisir des données d'activités sur les supports informatisés (HEXAGONE...)

## Missions principales

(Cf. article 2 du décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière)

*« Les psychologues des établissements mentionnés à l'article 1er exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue.*

*A ce titre, ils étudient et traitent, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.*

*Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements et collaborent à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.*

*Ils entreprennent, suscitent ou participent à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action. En outre, ils peuvent collaborer à des actions de formation organisées, notamment, par les établissements mentionnés à l'article 1er ou par les écoles relevant de ces établissements. »*

- **Assurer l'accompagnement psychique en périnatalité**

(Cf. circulaire sur la promotion de la collaboration médico-psychologique en périnatalité de 2005 par Françoise Molénat)

- Aider les intervenants de première ligne à mieux prendre en compte les besoins psychiques des patientes
- Soutenir les prises en charge effectuées par les professionnels de la naissance
- Accompagnement psychologique pour les situations à haut risque médical
- Travailler l'articulation périnatalité-psychiatrie
- Dans le but de la prévention des maltraitances et de psychopathologie infantile, favoriser un environnement professionnel soutenant pour les familles vulnérables
- Entretiens et/ou accompagnements psychologiques auprès des patientes
  - en pré et postnatal,
  - pour les interruptions volontaires de grossesse,
  - les grossesses adolescentes,
  - les dénis de grossesse,
  - les morts fœtales in utéro (MFIU)
  - les interruptions médicales de grossesse (IMG),
  - les menaces d'accouchement prématuré (MAP)
  - les patientes hospitalisées pour vomissements incoercibles et gravidiques
  - etc....

- **Assurer des activités de communication**

- Assurer le travail de liaison aux côtés des équipes pluridisciplinaires et des partenaires de réseau
- Participer aux réunions de synthèse du service et à l'extérieur, aux temps de régulation, aux réunions institutionnelles.
- Assurer la communication entre les services, les unités et l'environnement
- Relayer l'information nécessaire au bon fonctionnement du service
- Participer aux différentes réunions institutionnelles (du service, des unités, du pôle, du centre hospitalier).
- Garantir un suivi trimestriel de l'activité : tableau de bord des suivis pré et post natal, caractéristiques (exigence ARS)

- **Assurer une fonction de Formation / Information / Recherche**

(Cf. circulaire DGOS/RHSS n°2012-181 du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues dans la FPH)

Cette fonction peut prendre différentes formes :

- Travail d'évaluation prenant en compte la propre dimension personnelle du psychologue, effectué par toute méthode scientifique
- Actualisation des connaissances concernant l'évolution des méthodes et l'information scientifique
- Participation, impulsion, réalisation et communication de travaux de recherche
- Participation aux actions d'information et de prévention
- Accueil d'étudiants en psychologie

## **Missions spécifiques ou ponctuelles**

- Dispenser des enseignements
- Aide à la réalisation de travaux de recherche d'étudiants.

## **Activités complémentaires et/ou transversales**

- Participer à des groupes de travail
- Etre référent psychologue